



## Schéma d'aménagement

Règlement n° 207, adopté le 1<sup>er</sup> avril 1985, entré en vigueur le 2 octobre 1985.

### Annexe L Phases approximatives d'expansion urbaine

Règlement n° RAVQ-325

Adopté le :

Entré en vigueur le :

 Recyclage, insertion et densification douce (terrains vacants desservis et redéveloppement potentiel connu)

 Lotissement autorisé

 Lotissement potentiel

 Lotissement conditionnel

 Lotissement différé

 Zone exclue du périmètre d'urbanisation

 Périmètre d'urbanisation

Échelle 1/125 000

